

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

MINISTERE DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

DIVISION DE L'INFORMATIQUE

CELLULE DES RESEAUX DE COMMUNICATION



REPUBLIC OF CAMEROON  
PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET

IT DEPARTMENT

COMMUNICATION NETWORKS UNIT

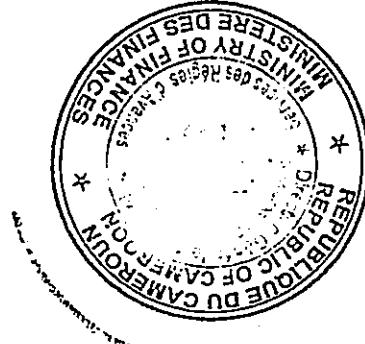
## DEMANDE DE COTATION

N° .000.43/DC/MINFI/SG/DGB/DI/SPM/2024 DU 05.09.2024. RELATIVE  
A LA FOURNITURE DE SOIXANTE NEUF (69) MICRO-ORDINATEURS HP  
PRODESK 400 G3 I5 POUR LES CONTROLES FINANCIERS  
DEPARTEMENTAUX.

Designation des prestations	FOURNITURE DE SOIXANTE NEUF (69) MICRO-ORDINATEURS HP PRODESK 400 G3 I5 POUR LES CONTROLES FINANCIERS DEPARTEMENTAUX.
Financement	Budget du Ministère des Finances, Exercice 2024.
Délai d'exécution	Trente (30) jours.
Imputation budgétaire	58 65 201 03 330010 360150.
Coût prévisionnel	49 950 000 (quarante neuf millions neuf cent cinquante mille) FCFA TTC.

## DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION

AOUT 2024



REPUBLICUE DU CAMEROUN  
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

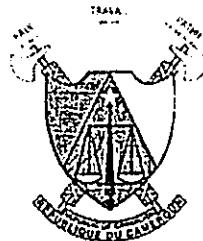
MINISTERE DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

DIVISION DE L'INFORMATIQUE

CELLULE DES RESEAUX DE COMMUNICATION



REPUBLIC OF CAMEROON  
PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET

IT DEPARTMENT

COMMUNICATION NETWORKS UNIT

## DEMANDE DE COTATION

N° 000.43./DC/MINFI/SG/DGB/DI/SPM/2024 DU 05/09/2024 RELATIVE A  
LA FOURNITURE DE SOIXANTE NEUF (69) MICRO-ORDINATEURS HP  
PRODESK 400 G3 i5 POUR LES CONTROLES FINANCIERS  
DEPARTEMENTAUX.

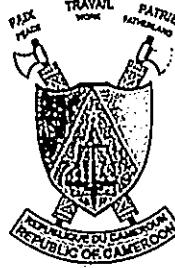
PIECE N° 0

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

AOUT 2024



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
 PAIX-TRAVAIL-PATRIE  
 MINISTERE DES FINANCES  
 SECRETARIAT GENERAL  
 DIRECTION GENERALE DU BUDGET  
 DIVISION DE L'INFORMATIQUE  
 CELLULE DES RESEAUX DE COMMUNICATION



REPUBLIC OF CAMEROON  
 PEACE-WORK-FATHERLAND  
 MINISTRY OF FINANCES  
 SECRETARIAT GENERAL  
 DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET  
 IT DEPARTMENT  
 COMMUNICATION NETWORKS UNIT

## AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

(A publier par voie de presse et/ou d'affichage)

Objet : Fourniture de soixante-neuf (69) micro-ordinateurs HP PRODESK 400 G3 i5 pour les Contrôles Financiers Départementaux.

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Ministre des Finances envisage de procéder à la fourniture de soixante-neuf (69) micro-ordinateurs HP PRODESK 400 G3 i5 pour les Contrôles Financiers Départementaux.

Le montant prévisionnel est de 49 950 000 (quarante-neuf millions neuf cent cinquante mille) Francs CFA, et le délai de livraison de trente (30) jours.

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises et Sociétés de droit camerounais, en règle avec l'administration fiscale camerounaise, et ayant déjà eu à effectuer au moins deux (02) prestations similaires au cours des trois derniers exercices budgétaires.

Le dossier de consultation peut être consulté auprès de la Direction des Ressources Financières du Ministère des Finances, Service des Marchés, porte 325, bâtiment A, Tél. : 222 22 54 86, e-mail : servicemarches.minefi@yahoo.fr, et peut être peut être retiré auprès du service du Maître d'ouvrage : Direction des Ressources Financières – Sous-Direction du Budget et du Matériel - Service des Marchés - Bâtiment A Porte 325, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de quarante mille (45 000) Francs CFA.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, doit être déposée au Ministère des Finances - Direction des Ressources Financières – Sous-Direction du Budget et du Matériel - Service des Marchés - Bâtiment A, porte 325 au plus tard le 03/10/2024 à 13 heures, sous enveloppe cachetée avec la mention :

CONSULTATION N° ...../DC/MINFI/SG/DGB/DI/SPM/2024 DU 05 SEPT 2024 RELATIVE A LA FOURNITURE DE SOIXANTE NEUF (69) MICRO-ORDINATEURS HP PRODESK 400 G3 I5 POUR LES CONTROLES FINANCIERS DEPARTEMENTAUX.

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres seront dépouillées au plus tard le 03/10/2024 à 14 heures dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINFI sise à Mvog-Ada immeuble face collège Montesquieu siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

Yaoundé, le 05 SEPT 2024

### Ampliations :

- MINMAP / (pour information)
- SOPECAM (pour publication)
- PRESIDENT/ CIPM (pour information)
- ARMP (pour publication au JDM)
- AFFICHAGE /ARCHIVES (pour information et mémoire)

Le Ministre des Finances  
(Autorité Contractante)



Louis Paul MOTAZE

REPUBLIC DU CAMEROUN  
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

MINISTERE DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

DIVISION DE L'INFORMATIQUE

CELLULE DES RESEAUX DE COMMUNICATION



REPUBLIC OF CAMEROON  
PEACE-WORK-PATRIE

MINISTRY OF FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET

IT DEPARTMENT

COMMUNICATION NETWORKS UNIT

## NOTICE OF CONSULTATION FOR A QUOTE REQUEST

(To be published through the press and/or posters)

Subject: Supply of sixty-nine (69) HP PRODESK 400 G3 i5 micro computers for Financial Controls Departmental.

As part of the execution of the project cited in reference, the Minister of Finance plans to provide sixty-nine (69) HP PRODESK 400 G3 i5 micro computers for Departmental Financial Controls.

The estimated amount is 49.950.000 (forty-nine million, nine hundred and fifty thousand) CFA Francs, and the delivery time is thirty (30) days.

Participation in this consultation is open to Companies and Companies under Cameroonian law, in good standing with the Cameroonian tax administration, and having already had to perform at least two (02) similar services during the last three budgetary years.

The consultation file can be consulted at the Financial Resources Department of the Ministry of Finance, Markets Service, door 325, building A, Tel. : 222 22 54 86, e-mail: servicemarches.minefi@yahoo.fr, and can be collected from the Client's department: Financial Resources Department - Budget and Materials Sub-Directorate - Contracts Department - Building A Door 325, upon presentation of a receipt for payment to the Public Treasury of a non-refundable sum of forty thousand (45,000) CFA Francs.

Each offer, written in French or English in seven (07) copies including one (01) original and six (06) copies marked as such, must be submitted to the Ministry of Finance - Directorate of Financial Resources - Sub-Directorate of Budget and of Materials Contracts Department - Building A, door 325 no later than 03/10/2024, at 1 p.m., in a sealed envelope with the words:

**CONSULTATION N° ...../DC/MINFI/SG/DGB/DI/SPM/2024 OF ..... RELATING TO THE  
SUPPLY OF SIXTY NINE (69) HP PRODESK 400 G3 I5 MICROCOMPUTERS FOR DEPARTMENTAL  
FINANCIAL CONTROLS.**

**«TO BE OPENED ONLY DURING THE COUNTING SESSION».**

The offers will be examined no later than 03/10/2024 at 2 p.m. in the meeting room of the MINFI Internal Procurement Commission located in Mvog-Ada building opposite Montesquieu college, sitting in the presence of bidders who so wish or their duly authorized representatives who have perfect knowledge of the file. Only bidders may attend this opening session or be represented by a duly authorized person of their choice.

Offers must be quoted excluding value added tax (excluding VAT) and all taxes included (TTC) and accompanied by the signed submission model.

Yaoundé, on 05 SEPT 2024

### Extensions :

- MINMAP / (for information)
- SOPECAM (for publication)
- PRESIDENT/ CIPM (for information)
- ARMP (for publication in JDM)
- DISPLAY/ARCHIVES (for information and memory)

The Minister of Finance  
(Contracting Authority)



*Louis Paul NOTAZE*

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX-TRAVAIL-PATRIE

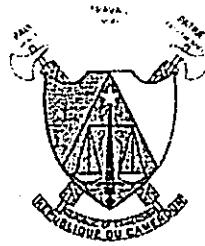
MINISTERE DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

DIVISION DE L'INFORMATIQUE

CELLULE DES RESEAUX DE COMMUNICATION



REPUBLIC OF CAMEROON

PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET

IT DEPARTMENT

COMMUNICATION NETWORKS UNIT

**NOTICE OF CONSULTATION FOR A QUOTE REQUEST**  
(To be published through the press and/or posters)

**Subject:** Supply of sixty-nine (69) HP PRODESK 400 G3 i5 micro computers for Financial Controls Departmental.

As part of the execution of the project cited in reference, the Minister of Finance plans to provide sixty-nine (69) HP PRODESK 400 G3 i5 micro computers for Departmental Financial Controls.

The estimated amount is 49.950.000 (forty-nine million, nine hundred and fifty thousand) CFA Francs, and the delivery time is one (01) month.

Participation in this consultation is open to Companies and Companies under Cameroonian law, in good standing with the Cameroonian tax administration, and having already had to perform at least two (02) similar services during the last three budgetary years.

The consultation file can be consulted at the Financial Resources Department of the Ministry of Finance, Markets Service, door 325, building A, Tel. : 222 22 54 86, e-mail: servicemarches.minefi@yahoo.fr, and can be collected from the Client's department: Financial Resources Department - Budget and Materials Sub-Directorate - Contracts Department - Building A Door 325, upon presentation of a receipt for payment to the Public Treasury of a non-refundable sum of forty thousand (45,000) CFA Francs.

Each offer, written in French or English in seven (07) copies including one (01) original and six (06) copies marked as such, must be submitted to the Ministry of Finance - Directorate of Financial Resources - Sub-Directorate of Budget and of Materials - Contracts Department - Building A, door 325 no later than 03/10/2024, at 1 p.m., in a sealed envelope with the words:

**CONSULTATION N° 00043./DC/MINFI/SG/DGB/DI/SPM/2024 OF 05/09/2024.. RELATING TO THE  
SUPPLY OF SIXTY NINE (69) HP PRODESK 400 G3 I5 MICROCOMPUTERS FOR DEPARTMENTAL  
FINANCIAL CONTROLS.**

**« TO BE OPENED ONLY DURING THE COUNTING SESSION ».**

The offers will be examined no later than 03/10/2024 at 2 p.m. in the meeting room of the MINFI Internal Procurement Commission located in Mvog-Ada building opposite Montesquieu college, sitting in the presence of bidders who so wish or their duly authorized representatives who have perfect knowledge of the file. Only bidders may attend this opening session or be represented by a duly authorized person of their choice.

Offers must be quoted excluding value added tax (excluding VAT) and all taxes included (TTC) and accompanied by the signed submission model.

Yaoundé, on 05/09/2024

**Extensions :**

- MINMAP / (for information)
- SOPECAM (for publication)
- PRESIDENT/ CIPM (for information)
- ARMP (for publication in JDM)
- DISPLAY/ARCHIVES (for information and memory)

**The Minister of Finance  
(Contracting Authority)**

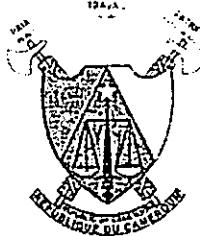
REPUBLICUE DU CAMEROUN  
PAIX-TRAVAIL-PATRIE  
MINISTERE DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

DIVISION DE L'INFORMATIQUE

CELLULE DES RESEAUX DE COMMUNICATION



REPUBLIC OF CAMEROON  
PEACE-WORK-FATHERLAND  
MINISTRY OF FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET

IT DEPARTMENT

COMMUNICATION NETWORKS UNIT

## LETTRE D'INVITATION A SOUMISSIONNER

**Objet :** Fourniture de soixante-neuf (69) micro-ordinateurs HP PRODESK 400 G3 i5 pour les Contrôles Financiers Départementaux.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Ministre des Finances envisage de procéder à la fourniture soixante-neuf (69) micro-ordinateurs HP PRODESK 400 G3 i5 pour les Contrôles Financiers Départementaux.

A cet effet, vous trouverez ci-joint le bordereau descriptif et quantitatif de cette fourniture que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me retourner au plus tard le ..... 2024 à 13 heures sous enveloppe unique cachetée adressée au Ministre des Finances, Maître d'Ouvrage avec la mention :

**CONSULTATION N° ...../DC/MINFI/SG/DGB/DI/SPM/2024 DU ..... RELATIVE A  
LA FOURNITURE SOIXANTE-NEUF (69) MICRO-ORDINATEURS HP PRODESK 400 G3 i5 POUR LES  
CONTROLES FINANCIERS DEPARTEMENTAUX.  
« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

Les offres seront dépouillées au plus tard le ..... 2024 à 14 heures dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINFI sise à Mvog-Ada immeuble face collège Montesquieu siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Votre offre devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée du modèle de soumission signé et valant engagement ferme au cas où votre offre serait retenue.

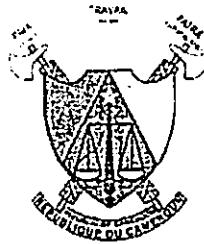
Ces soixante-neuf (69) micro-ordinateurs HP PRODESK 400 G3 i5, devront être livrés dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de livrer la fourniture.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mon profond respect.

Yaoundé, le.....

**Le Ministre des Finances  
(Autorité Contractante)**





## 2.1 - LE DOSSIER DE CONSULTATION

### Article 1<sup>er</sup> - Contenu du Dossier de consultation

- 1.1 Le Dossier de consultation décrit les fournitures faisant l'objet d'une certaine catégorie de lettre-commande, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions de ces Lettres commandes.
- 1.2 Le dossier de consultation comprend les documents ci-après :
  - (a) La lettre d'invitation à soumissionner,
  - (b) Les spécifications techniques,
  - (c) Le bordereau descriptif et quantitatif
  - (d) Le modèle de soumission,
  - (e) Le projet de lettre commande,
  - (f) Le modèle de tableau de comparaison des offres
- 1.3 Le Fournisseur devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de consultation.

## 2.2 - PREPARATION DES OFFRES

### Article 2 - Langue de l'offre

L'offre ainsi que toutes les correspondances constituant l'offre seront rédigées en français ou en anglais.

### Article 3 - Documents constitutifs de l'offre

Le dossier de demande de cotation présenté par le fournisseur comprendra les pièces suivantes:

#### **PARTIE I : PIECES ADMINISTRATIVES**

- (a) La quittance d'achat de la Demande de cotation;
- (b) Caution de soumission timbrée, d'un montant de neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille (999 000) FCFA et d'un délai de validité de 120 jours émise par une banque de premier ordre une compagnie d'assurances agréée par le Ministre des Finances suivant le modèle joint ; (voir liste des établissements bancaires ou compagnies d'assurances agréés par le MINFI en annexe);
- (c) Relevé d'Identité Bancaire émis par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des Finances;
- (d) Une attestation de conformité fiscale timbrée;
- (e) Une attestation d'immatriculation timbrée;



adressée au Maître d’Ouvrage à l’adresse indiquée dans la lettre d’invitation à soumissionner et portant le nom du projet, le titre et le numéro de la consultation qu’indiqués dans la lettre d’invitation à soumissionner.

#### **Article 8 - Date et heure limite de dépôt des offres**

Les offres doivent être reçues à l’adresse et, au plus tard à l’heure et à la date indiquées dans la lettre d’invitation à soumissionner.

### **2.4 - OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES**

#### **Article 9 - Ouverture des plis par la Commission Interne de Passation des Marchés**

9.1 La Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Maître d’Ouvrage ouvrira les plis en présence des représentants des fournisseurs qui souhaitent assister à l’ouverture des offres qui aura lieu le même jour que le jour du dépôt des offres et dans l’heure qui suit celle du dépôt des offres.

9.2 La Commission Interne de Passation des Marchés suscitée établira un procès-verbal de la séance d’ouverture des plis.

#### **Article 10 - Vérification de la conformité et Comparaison des offres**

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres en procédant dans l’ordre suivant :

- vérifier que la Demande de Cotation est bien remplie, datée et signée avec le nom et titre du signataire ;
- l’examen de la conformité des offres, du point de vue des délais et spécifications techniques ;
- la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- l’élaboration d’un tableau récapitulatif des offres sur la base des montants corrigés des erreurs arithmétiques éventuelles, classés par ordre croissant.

### **2.5 - ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE**

#### **Article 11 - Attribution de la lettre commande**

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera l’attribution de la lettre commande au Fournisseur, dont elle aura déterminé que l’offre est conforme pour l’essentiel aux dispositions du Dossier de Consultation, et qu’elle est l’offre la moins-disante.

Si l’offre du soumissionnaire moins disant ne satisfait pas aux conditions de qualifications minimales imposées, l’offre sera écartée et la Commission Interne de Passation des Marchés procédera à l’examen de l’offre du soumissionnaire classé second dans l’ordre du tableau récapitulatif établi par ordre croissant des montants des cotations. Cette procédure peut se répéter en cas d’offres incomplètes ou de soumissionnaires vérifiés non qualifiés.

#### **Article 12 - Communiqué de l’attribution de la lettre commande**

Le Maître d’Ouvrage décidera de l’attribution et publiera le résultat de la lettre commande dans le Journal des Marchés, par voie de presse et/ou par voie d’affichage en communiquant :

- a) Le nom de l’attributaire,
- b) L’objet de la consultation,
- c) Le montant de la lettre commande
- d) Le délai de livraison.

#### **Article 13 - Signature de la lettre-commande**

Au plus tard dans les quinze (15) jours suivant l’attribution, la lettre commande sera signée par le Maître d’Ouvrage et sera notifiée au Fournisseur qui se chargera de l’enregistrer selon la procédure en vigueur.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

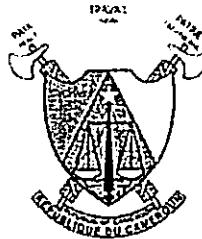
MINISTERE DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

DIVISION DE L'INFORMATIQUE

CELLULE DES RESEAUX DE COMMUNICATION



REPUBLIC OF CAMEROON  
PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET

IT DEPARTMENT

COMMUNICATION NETWORKS UNIT

## DEMANDE DE COTATION

N° 00043.../DC/MINFI/SG/DGB/DI/SPM/2024 DU 05/08/2024 RELATIVE A  
LA FOURNITURE DE SOIXANTE NEUF (69) MICRO-ORDINATEURS HP  
PRODESK 400 G3 I5 POUR LES CONTROLES FINANCIERS  
DEPARTEMENTAUX.

## PIECE N° III MODELES D'ANNEXES

AOUT 2024

REPUBLICQUE DU CAMEROUN  
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

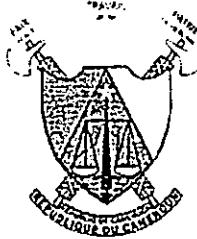
MINISTERE DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

DIVISION DE L'INFORMATIQUE

CELLULE DES RESEAUX DE COMMUNICATION



REPUBLIC OF CAMEROON  
PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

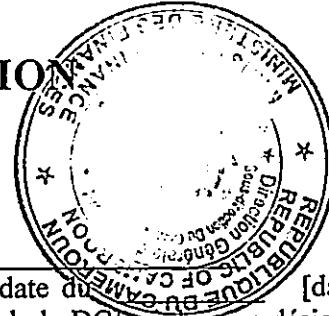
DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET

IT DEPARTMENT

COMMUNICATION NETWORKS UNIT

### 3.2- MODELE DE CAUTION DE SOUMISSION

Adressée à Monsieur le Ministre des Finances, Maître d’Ouvrage.



Attendu que l’entreprise/Société

Ci-dessous désignée « le Soumissionnaire » a soumis son offre en date du \_\_\_\_\_ [date du dépôt de l’offre] pour exécuter la fourniture du \_\_\_\_\_ [rappeler l’objet de la DC], ci-dessous désigné « l’offre » et pour laquelle il doit joindre un cautionnement provisoire équivalent à \_\_\_\_\_ (le montant) francs CFA, que la banque s’engage à régler intégralement au Maître d’Ouvrage, s’obligeant elle-même, ses successeurs et assignataires.

Les conditions de cette obligation sont les suivantes :

Si le soumissionnaire retire l’offre pendant la période de validité spécifiée par lui sur l’acte de soumission ;

Ou

Si le soumissionnaire, s’étant vu notifier l’attribution du marché par le Maître d’Ouvrage pendant la période de validité ;

Manque à signer ou refuse de signer la Lettre-commande, alors qu’il est requis de le faire ;

Manque à fournir ou refuse de fournir le cautionnement définitif du marché, comme prévu dans celui-ci.

Nous nous engageons à payer au Maître d’Ouvrage un montant allant jusqu’au maximum de la somme stipulée ci-dessus, dès réception de sa demande écrite, sans que le Maître d’Ouvrage soit tenu de justifier sa demande, étant entendu toutefois que dans sa demande, le Maître d’Ouvrage notera que le montant qu’il réclame lui est dû parce que l’une ou l’autre des conditions ci-dessus, ou toutes les deux, sont remplies, et qu’il spécifiera quelle(s) condition(s) a (ont) joué.

La présente caution entre en vigueur dès sa signature et dès la date limite fixée par le Maître d’Ouvrage pour la remise des offres. Elle demeurera valable jusqu’au trentième jour inclus suivant la fin du délai de validité des offres. Toute demande du Maître d’Ouvrage tendant à la faire jouer devra parvenir à la banque, par lettre recommandée avec accusé de réception, avant la fin de cette période de validité.

La présente caution est soumise pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux du Cameroun seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

Signé et authentifié par la banque  
à ..... , le .....

(Signature de la banque)

#### **IV- CONSISTANCE DE LA PRESTATION**

La prestation à effectuer porte sur la fourniture à la Direction Générale du Budget de soixante-neuf (69) micro-ordinateurs HP PRODESK 400 G3 15 pour les Contrôles Financiers Départementaux.

#### **V- SPECIFICATIONS TECHNIQUES DU MATERIEL**

- Unité centrale :
  - Marque : HP ;
  - Modèle fabricant : X9E24EA ;
  - Taille disque dur : 500 Go ;
  - RAM : 4 Go ;
  - Processeur : Intel® Core™ i5 ;
  - Fréquence du processeur : 3,5 GHz, 2 cœurs ;
  - Carte graphique : Intel HD 530 ;
  - Taille d'écran : HP V212 20 pouces ;
  - Système d'exploitation : Windows 10 Professionnel ;
  - Type de système : 64-Bit ;
  - Dimension du produit : 165 x 358,8 x 355 mm ;
- Clavier
  - Azerty ;
  - Pavé numérique ;
- Ecran
  - Marque : HP ;
  - Ecrans : 21 pouces LED
- Souris :
  - Format / dimensions (H x L x P) : Ergonomique (78,5 x 79 x 120 mm)
  - Sortie USB
  - Capteur / vitesse : Optique / 4000 dpi (max.)
  - Nombre de boutons : 2



#### **VI- PERIODE DE GARANTIE**

La période de garantie du matériel est de six (06) mois à compter de la date de réception dudit matériel.

#### **VII- ELIGIBILITE DES PRESTATAIRES**

La prestation sera effectuée par une entreprise de droit camerounais en règle avec l'administration fiscale camerounaise ayant déjà eu à effectuer au moins (02) prestations similaires au cours des trois derniers exercices budgétaires.

#### **VIII- LIEU DE LIVRAISON**

La livraison sera effectuée dans les services de la Comptabilité Matières de la Direction Générale du Budget sis au premier étage du bâtiment B du Ministère des Finances.

#### **IX- LIVRABLES ATTENDUS**

Les livrables attendus à la fin de la prestation sont :

- Les bordereaux de livraison du matériel conformément aux spécifications techniques de la lettre
- Le certificat de garanti du matériel livré conformément aux spécifications techniques de la lettre commande.

#### **X- DELAIS DE LIVRAISON**

Le prestataire dispose d'un délai de trente (30) jours à compter de la date de signature de l'ordre de service pour effectuer la prestation.

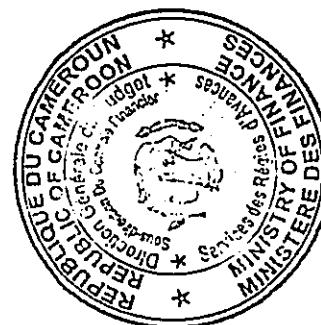
**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DU MINISTERE DES FINANCES**  
**CONSULTATION N° ...../DC/MINFI/SG/DGB/DI/SPM/2024 DU ..... RELATIFS A LA FOURNITURE DE SOIXANTE NEUF (69)**  
**MICRO-ORDINATEURS HP PRODESK 400 G3 IS POUR LES CONTROLES FINANCIERS DEPARTEMENTAUX.**

Date limite de remise des offres : ..... 2024 à 13 heures.

**3.4 – CADRE DU DEVIS DESCRIPTIF, ESTIMATIF ET QUANTITATIF**  
**(À remplir par le candidat)**

No	Description détaillée de l'article	Unité	Quantité	Prix Unitaire (En chiffres)	Prix Total	Livraison			
						délai	lieu		
1.	Micro-ordinateur HP PRODESK 400 G3	U	69			Trente (30) jours	DI/DGB/ MINFI		
2.	Ecran HP	U	69						
3.	Clavier	U	69						
4.	Souris	U	69						
<b>TOTAL HORS TVA</b>									
<b>AIR (5,5% ou 2,2%)</b>									
<b>TOTAL TTC</b>									
<b>MONTANT NET A PAYER</b>									

Arrêté le présent devis à la somme toutes taxes comprises à ..... F CFA



Yaoundé, Le .....

Signature .....

Nom et qualité du signataire pour le compte du Candidat

**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DU MINISTERE DES FINANCES**  
**CONSULTATION N° ...../DC/MINFI/SG/DGB/DI/SPM/2024 DU ..... RELATIFS A LA FOURNITURE DE SOIXANTE NEUF (69)**  
**MICRO-ORDINATEURS HP PRODESK 400 G3 I5 POUR LES CONTROLES FINANCIERS DEPARTEMENTAUX.**

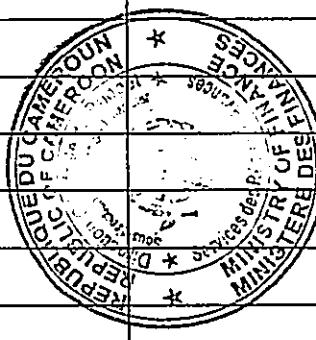
Date limite de remise des offres : ..... 2024 à 13 heures.

**3.6 – TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES**

No	Nom des soumissionnaires	Adresse	Conformité de l'offre		Livraison		Prix Total TTC	Observations
			oui	non	Délai	lieu		
1.								
2.								
3.								
4.								
5.								
6.								

Membres de la Commission Interne de Passation des Marchés :

Nom	Fonction	Signature



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

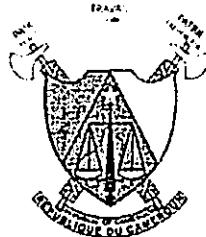
MINISTÈRE DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

DIVISION DE L'INFORMATIQUE

CELLULE DES RESEAUX DE COMMUNICATION



REPUBLIC OF CAMEROON  
PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET

IT DEPARTMENT

COMMUNICATION NETWORKS UNIT

## DEMANDE DE COTATION

N° 000.43./DC/MINFI/SG/DGB/DI/SPM/2024 DU 05/09/2024 RELATIVE A  
LA FOURNITURE DE SOIXANTE NEUF (69) MICRO-ORDINATEURS HP  
PRODESK 400 G3 I5 POUR LES CONTROLES FINANCIERS  
DEPARTEMENTAUX.



## PIECE N° IV PROJET DE LETTRE-COMMANDE

AOUT 2024

ENTRE

L'ETAT DU CAMEROUN, REPRESENTE PAR LE MINISTRE DES FINANCES CI-APRES  
DENOMNE : « LE MAITRE D'OUVRAGE »

D'UNE PART

ET

LA SOCIETE : .....

BP : .....

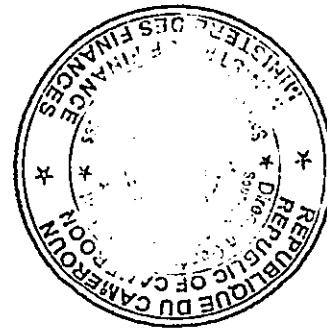
TEL. : .....

FAX : .....

Représentée par : .....

Ci-après désignée : « LE FOURNISSEUR »

D'AUTRE PART,



IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

# CHAPITRE I GENERALITES

## ARTICLE 1<sup>er</sup> - OBJET DE LA LETTRE-COMMANDE

La présente lettre-commande a pour objet la fourniture de soixante-neuf (69) micro-ordinateurs HP PRODESK 400 G3 15 pour les Contrôles Financiers Départementaux.

La description de cette fourniture est indiquée à l'article 10 ci-après.

## ARTICLE 2 - PROCEDURE DE PASSATION DE LA LETTRE-COMMANDE

La présente lettre commande est passée suivant demande de cotation N°...../DC/MINFI/SG/DGB/DI/SPM/2024 DU .....

## ARTICLE 3 - PIECES CONSTITUTIVES DE LA LETTRE-COMMANDE

Les pièces contractuelles constitutives de la présente lettre commande sont placées par ordre de priorité :

- le présent Cahier des Clauses Administratives Particulières
- la soumission du fournisseur et ses propositions.
- les dispositions non contraires aux Cahiers de Clauses Techniques et des Clauses Administratives particulières ci-dessus cités
- le détail estimatif
- le bordereau descriptif et quantitatif.

## ARTICLE 4 - TEXTES GENERAUX

La présente lettre commande est soumise :

1. La loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
2. La Loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de la bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
3. La Loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
4. La loi n° 2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024;
5. La loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts;
6. Le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
7. Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés;
8. Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
9. Le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
10. Le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
11. L'Arrêté n° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales, applicable aux marchés de travaux publics ;
12. La Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
13. Les Circulaires n°002 et n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics ;
14. La Circulaire n°00001/PR/MIMAP/CAB/ du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

## ARTICLE 11 - INFORMATIONS ET DOCUMENTS A FOURNIR PAR LE FOURNISSEUR

Avant la réception définitive, le fournisseur devra transmettre au Maître d'Ouvrage avec Copie de la facture du fournisseur décrivant les fournitures indiquant leurs quantités, leur prix et le montant total.

- La Notification de la livraison
- Le Certificat de garanti du matériel livré conformément aux spécifications techniques de la lettre commande ;
- Le Certificat d'origine ;
- Les Certificats de conformité montrant que la fourniture à livrer respecte la norme ;
- Les Bordereaux de livraison du matériel conformément aux spécifications techniques de la lettre commande ;
- Les Différents manuels d'utilisation des équipements livrés.

## ARTICLE 12 - RECEPTION DES FOURNITURES

### 12- 1 RECEPTION PROVISOIRE

Avant la réception provisoire, le fournisseur demande par écrit au Chef de Service avec copie à l'Ingénieur, l'organisation d'une visite technique préalable à la réception.

– La réception est prononcée lorsque :

- La fourniture sera achevée conformément aux spécifications de la présente Lettre-Commande et aux règles de l'art ;
- Les installations répondront aux prescriptions normatives en vigueur ;
- Les installations auront subi avec satisfaction les essais et les épreuves spécifiques.

– la Commission de réception provisoire sera composée des membres suivants :

- Le Maître d'Ouvrage ou son représentant : Président;
- Le Chef de service du marché ou son représentant : Membre;
- Le Chef de la Cellule des Réseaux de Communication de la Division de l'Informatique : Membre;
- Le Chef de Service des Marché DFRI/MINFI : Membre ;
- L'Ingénieur du marché : Rapporteur;
- Le Comptable matières de la DGB : Membre;
- Le Spécialiste en Passation des Marchés de la DGB : Membre;
- Le représentant du MINMAP: Observateur;
- Le Fournisseur ou son représentant : Observateur.

Le Maître d'ouvrage peut faire appel à toute autre personne ayant des connaissances dans le domaine.

NB. La représentation sera matérialisée par un mandat de représentation.

Le Fournisseur est convoqué à la réception par courrier au moins dix (10) jours avant la date de la réception. Il est tenu d'y assister ou de s'y faire représenter.

Il assiste à la réception en qualité d'observateur. Son absence équivaut à l'acceptation sans réserve des conclusions de la commission de réception.

La Commission après contrôle de la fourniture, prépare le procès-verbal des opérations préalables à la réception et procède à la réception provisoire de la fourniture.

La visite de réception provisoire fera l'objet d'un procès-verbal de réception provisoire signé sur le champ par tous les membres de la commission.

Le procès-verbal de réception provisoire indique le début de la période de garantie.

## ARTICLE 18- MONTANT DE LA LETTRE-COMMANDE

Le montant total de la présente lettre-commande s'élève à la somme de : ..... (Montant en chiffres)..... F. CFA TTC (Montant en lettres)..... FRANCS CFA TOUTES TAXES COMPRISES) conformément au détail estimatif joint en annexe.

## ARTICLE 19 : AVANCES (CCAG article 21)

Il n'est prévu aucune avance de démarrage au titre de la présente Lettre-commande.

## ARTICLE 20 - MODALITES DE PAIEMENT

20.1. Avance de démarrage : Il n'est pas prévu d'avance de démarrage

20.2. Échelonnement des Paiements

Les paiements s'effectueront au prorata des prestations exécutées.

Le Fournisseur est rémunéré sur présentation d'un décompte sur lequel sera déduite la retenue de garantie après réception des fournitures.

## ARTICLE 21 : INTERETS MORATOIRES (CCAG Article 20)

Les intérêts moratoires éventuels sont payés par état des sommes dues conformément à l'article 147, alinéa 8 (c) du décret n° 2018/366 du 20juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

## ARTICLE 22 - DOMICILIATION BANCAIRE

Le Maître d'Ouvrage (ou le Maître d'Ouvrage Délégué) se libérera des sommes dues au titre de l'exécution de la présente lettre-commande par revirement au compte bancaire N°..... ouvert auprès de la.... (Nom de la Banque)..... Au nom de ..... (Fournisseur).....

## ARTICLE 23 : VARIATION DES PRIX (CCAG article 17)

Les prix sont fermes et non révisables

## ARTICLE 24 : PENALITES DE RETARD (CCAG Article 52 complété)

18.1. Le montant des pénalités de retard est fixé comme suit :

a. Un deux millième (1/2000<sup>e</sup>) du montant TTC du marché de base par jour calendaire de retard du premier au trentième jour au-delà du délai contractuel fixé par le marché;

b. Un millième (1/1000<sup>e</sup>) du montant TTC du marché de base par jour calendaire de retard au-delà du trentième jour.

18.2. Le montant cumulé des pénalités de retard est limité à dix pour cent (10%) du montant TTC du marché de base.

## ARTICLE 25 - REGIME FISCAL

La présente lettre-commande est soumise à tous les droits et taxes en vigueur dans la République du Cameroun.

La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) est à la charge du Maître d'Ouvrage.

## ARTICLE 26- TIMBRE ET ENREGISTREMENT

Sept (07) exemplaires originaux du présent marché seront enregistrés et timbrés exclusivement par les soins et aux frais du Fournisseur, conformément à la réglementation en vigueur.

## **CHAPITRE IV DISPOSITIONS DIVERSES**

## ARTICLE 27- EDITION ET DIFFUSION DE LA LETTRE-COMMANDE

Quinze (15) exemplaires de la présente lettre-commande sont édités et diffusés par les soins du fournisseur et mis à la disposition du Maître d'Ouvrage.

# ANNEXE : DESCRIPTION TECHNIQUE DES FOURNITURES

TERMES DE REFERENCE RELATIFS A LA FOURNITURE DE SOIXANTE NEUF (69) MICRO-ORDINATEURS HP PRODESK 400 G3 I5 POUR LES CONTROLES FINANCIERS DEPARTEMENTAUX.

## I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Direction Générale du Budget a étendu l'automatisation du traitement de la dépense au niveau local à travers l'installation du dispositif de gestion budgétaire PROBMIS dans les Contrôles Financiers Départementaux depuis l'exercice budgétaire 2018 grâce à la mise à la disposition des Contrôle Financiers Départementaux d'un poste de travail doté d'une version allégée de l'application PROBMIS dédiée spécifiquement aux Départements. Ce poste de travail unique a ainsi servi dans un premier temps de serveur et de poste de traitement des dossiers pour toute la circonscription financière.

Ce serveur était installé dans le bureau du Contrôleur Départemental des Finances pour des besoins de sécurité d'accès aux données et n'était à ce titre accessible qu'avec la présence physique du Contrôleur Départemental dans ses Services. Cette quasi inexistence du parc informatique a ainsi généré des lenteurs dans le traitement de la dépense au niveau local et une accumulation des dossiers dans les services du CDF.

Suite à ce diagnostic, la DGB a effectué des dotations ponctuelles en postes de travail à certains Contrôles Départementaux qui traitaient un volume de crédits conséquent pour leur permettre de traiter concomitamment plusieurs dossiers. Ces dotations restes toutefois marginales et ne permettent par ailleurs pas la mise en œuvre efficace de la réforme liée à la dématérialisation des procédures d'exécution du budget instituée par la CIREX n°00026/C/MINFI du 29 décembre 2023 dans laquelle, les Contrôles Financiers Régionaux et Départementaux ont vu leur charge de travail augmenté du fait de l'absence de connectivité entre les différentes administrations au niveau local.

En effet, du fait de l'inexistence d'un réseau informatique entre les administrations au niveau déconcentré, les gestionnaires de crédits locaux sont contraints de se rendre régulièrement dans les services du Contrôle Financier pour exécuter leurs dépenses à travers l'application PROBMIS. Si au niveau régional cette augmentation du flux de traitement a été absorbée sans écueils grâce à une disponibilité acceptable du parc informatique, il n'en est pas de même au niveau départemental où la situation est assez critique.

La Direction Générale du Budget souhaite ainsi acquérir au titre de cet exercice budgétaire, soixante-neuf (69) micro-ordinateurs HP PRODESK 400 G3 I5 pour les Contrôles Financiers Départementaux afin de doter ces services d'un parc informatique permettant le traitement efficace des dépenses qui y sont quotidiennement reçues.

Les présents termes de référence décrivent les modalités de fourniture de cette prestation et les livrables attendus.

## II. OBJECTIF GENERAL

L'objectif général de la prestation est d'améliorer les conditions de travail des personnels des Contrôles Financiers Départementaux en dotant ces services d'un parc informatique minimal qui permet le traitement efficace des dépenses à travers l'application PROBMIS.

## III. OBJECTIFS SPECIFIQUES

De manière spécifique, il s'agira de :

- Doter chaque Contrôle Financier Départemental d'au moins un ordinateur afin que chacun d'eux dispose au moins de deux postes de travail pour la saisie des dépenses dans l'application PROBMIS ;
- Sécuriser l'accès au serveur PROBMIS départemental afin qu'il ne soit utilisé que pour sa fonction principale de serveur de données et d'applications ;
- Délier l'exploitation de l'application PROBMIS à la présence du Contrôleur Départemental des Finances à son poste de travail ;
- Améliorer les conditions de travail des personnels du Contrôle Départemental des Finances.

## CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRE

No	Description détaillée de l'article	Unité	Prix Unitaire (En chiffres)	Prix Unitaire (En lettre)
2.	Micro-ordinateur HP PRODESK 400 G3	U		
2.	Ecran HP	U		
3.	Clavier	U		
4.	Souris	U		

PAGE ..... ET DERNIERE

LETTRE-COMMANDE N° ...../LC/SG/DGB/DI/SPM/2024 DU .....  
PASSEE APRES DEMANDE DE COTATION N° ...../DC/MINFI/SG/DGB/DI/SPM/2024 DU ...

AVEC LA SOCIETE : .....(Raison social et adresse du Fournisseur) à la fourniture de soixante-neuf (69) micro-ordinateurs HP PRODESK 400 G3 I5 pour les Contrôles Financiers Départementaux.

MONTANT DE LA LETTRE-COMMANDE : .....(En chiffres). .....FCFA TTC  
( .....(En lettres) .....FRANCS CFA TOUTES TAXES COMPRISSES)

DELAI D'EXECUTION : .....

LUE ET ACCEPTEE

LE FOURNISSEUR

YAOUNDE, le .....



SIGNEE PAR LE MAITRE D'OUVRAGE

YAOUNDE, le .....

ENREGISTREE

YAOUNDE, le .....